

L'Abbeille.

12^{ème} Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12^{ème} Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 30 JANVIER, 1879.

No. 20.

Tranquille.

Parmi les adjectifs il est un hypocrite
Dont la mine est toujours pacifique et contrite,
Qu'on voudrait pour soi-même et pour autrui souvent,
Et que l'on s'imagine obtenir aisément,
Mais qui fait le renard et se cache à merveille.
Tranquille, à chaque jour, arrive à votre oreille.
Mais la tranquillité, gloire à qui la rendent !
Le berceau, parait-il, au jeune âge convient
Mais pourquoi ce berceau ? ce roulis monotone
Et ces airs ennuyeux que la bonne frodonne,
N'est-ce pas une insulte au roi de l'univers ?
"Qu'il se tienne tranquille, et n'entonne point d'airs
A tenir en éveil la valetaille contrite."
Ainsi dira la bonne. — Écoutez : la rent éo
Vient d'empêcher jusqu'en faitte, écoles de tous rangs
Et met en grand péril malins pupitres et bancs.
Eh bien ! dans tous ces lieux, inspectés à la filo,
Relentit le refrain : "Tenez vous donc tranquille."
L'accent pourra changer, la formule ou le ton
Suivant le plus ou moins qu'un maître a d'onction,
Mais tranquille est toujours la clof au moins latente
Et dans ce grand concert la note dominante.

L'escalim des jeunes gens tout récemment majeurs
Vient de fameux projets, généreux novateurs,
Des échelons du monde encourt cette sentence.
"Qu'ils attendent leur tour en toute patience,
Et nous suivent de l'œil en tranquillité témoins ;
Le monde avec raison réclame encor nos soins."

En revanche un vieillard à l'âge est-il rebelle,
Semble-t-il se parer de jeunesse nouvelle,
Et se refuse-t-il à repos mérité ?
Beau vieillard, ditra-t-on, mais par trop agité,
Comme il serait heureux, s'il se tenait tranquille.

Vraiment cet adjectif a l'honneur difficile.

ADMISS.

Notre petite galerie de portraits.

La grand'salle du Petit Séminaire s'est enrichie de trois nouveaux groupes de portraits, ceux des élèves qui ont terminé leur cours en 1850-51, 1851-52 et 1853-54. On nous permettra bien d'inscrire ici leurs noms.

1850-51 : E. Angers, J. Colfer, J. Delisle, F. Dumontier, D. Dubé, P. Hamel, O. Hardy, H. LaRue, A. Lindsay, A. Marmet, J. Martel.

1851-52 : S. Bauzet, J. Bérubé, F. Catellier, J. Catellier, C. Fiset, O. Grenier, C. Lafontaine, N. Lavoie, A. Legaré, C. Legaré, A. Martel, F. Michaud, H. Verret, G. Verret.

1853-54 : D. Déziel, J. Dumas, G. Dormer, M. Franceur, F. Gauthier, J. Hoffman, P. Kelly, E. Langevin, I. McCarthy, H. Marchand, J.-B. Marcoux, J. Matte, B. Paquet, P. Roussel, P. Saucier.

Se demander d'où viennent ces trois groupes, c'est vouloir connaître l'origine de la petite galerie de portraits qui orne aujourd'hui les murs de notre grand'salle.

C'était donc en 1851, l'année même de la mort de Daguerre, l'inventeur de l'art qui a porté son nom et le précurseur de la photographie. M. L.-J. Casault était alors directeur du Petit Séminaire et professeur de physique. Un jour, il exprima à ses élèves le désir de les voir poser ensemble pour laisser leur souvenir à leurs successeurs. Le projet sourit à tout le monde. L'année suivante, l'exemple eut son cours, et depuis, à part quelques exceptions, chaque année a vu la classe des finissants s'adjoindre à ses aînés.

Jusqu'à ce jour, ces trois premiers groupes, enfermés dans leur boîte, étaient demeurés sur les tablettes du cabinet de physique à l'Université ; ils méritaient d'en être retirés, et de figurer parmi leurs imitateurs. Notre habile artiste, M. Livernois, leur a rendu ce service en les reproduisant par la photographie. Et les voilà maintenant tous trois sortis de l'oubli et heureux de se voir escorter d'une compagnie déjà bien nombreuse.

Aujourd'hui, en effet, 24 classes revivent au milieu de nous et nous renvoient les souvenirs du passé. Les unes se sont fait prendre en groupe, les autres séparément et de pied en cap ; depuis bon nombre d'années, ces deux manières ont disparu et le portrait en buste a prédominé ; un petit dessin entouré assez souvent l'espace réservé à chacun et le millésime indique aux yeux de tous, l'année où l'on a terminé son cours.

Le groupe offre tout à la fois un avantage et un désavantage : il semble que l'esprit de famille est mieux exprimé lorsque tous ensemble les élèves d'une même classe se réunissent et veulent à la fois demander au soleil de reproduire leur traits, l'un près de l'autre. Mais le foyer de lumière ne sera pas également favorable à chacun ; de là des ombres regrettables ; il n'est pas non plus toujours facile de garder son sérieux, même quand on pose pour la postérité ; de là des efforts qui contractent les figures et leur font perdre une partie de leurs charmes.

Que l'on se fasse prendre séparément, oh ! alors, chacun aura selon son goût ; on ne craindra pas de faire reprendre et reprendre encore sa précieuse ressemblance, tant qu'enfin, on soit satisfait : c'est parfait : la cravate est bien ajustée, la pose, naturelle et même un peu à

l'antique, le regard assuré, et les cheveux, donc !

A ce propos, un excellent curé regardait les trois premiers groupes dont il est question plus haut. Voyez donc, dit-il, comme nous posions alors tout simplement, avec nos petits cols rabattus ; on a un air tout simple et modeste. Mais à présent, oh ! c'est différent ! Chacun a l'air d'un gouverneur !

Hâtons-nous de le dire, ces aimables plaisanteries ne nous font pas de peine, à nous les modernes, et nous acceptons volontiers les observations de nos devanciers.

Mais que nous redisent encore ces élèves qui se succèdent les uns aux autres depuis 1850-51 ? Lorsque nous interrogeons leur histoire qui remonte déjà à près de 30 ans, que répond-elle ?

Elle nous affirme que Mgr de Laval a visiblement veillé sur cette époque de son Petit Séminaire, comme sur les époques antérieures. Ce vénérable prélat n'avait-il pas pour but particulier en créant notre maison de fournir des sujets à l'Église ? Or, si nos calculs ne nous trompent pas, plus de 210 élèves ont été donnés par ces 28 années, au clergé séculier et aux ordres religieux.

Que nous dit-elle encore cette petite galerie de portraits ? Elle nous apprend à porter haut et ferme le drapeau du devoir, puisque c'est le seul qui abrite sous ses plis le succès véritable. Prélats et juges, prêtres et laïques honorables, membres des diverses professions libérales, professeurs de l'Université, tous nous montrent la voie à suivre pour accomplir les desseins de Dieu vis-à-vis l'Église et l'État.

Pourquoi ne pas le noter ici ? Lorsque nos regards s'arrêtent sur certaines classes, nous ne pouvons nous empêcher de ressentir un profond sentiment de mélancolie. La mort a déjà fait dans leur sein tant de ravage ! Et certes elle n'a pas choisi les victimes d'un moindre prix ! Voyez par exemple l'année 1864-65. Que de départs douloureux ! C'est Joseph Lajeunesse, qui ne le cédait à nul autre de ses confrères en talents et en douceur de caractère ; c'est Eudore Cauchon, qui aurait brillé au premier rang parmi les polémistes et les hommes publics ; Théodore Jobin et T. Kirwin dont le barreau se serait honoré ; F. Roy enlevé si soudainement aux espé-